



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Aménagement de la rue de Cholette - Maîtrise d'oeuvre -
Approbation de l'avant projet et fixation du forfait définitif -
Avenant n°2**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070279

**Approbation de l'avant projet et fixation du forfait définitif -
Avenant n°2**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération du 23 octobre 2006, il a été décidé de confier la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de Cholette au groupement A2I INFRA, SARL ZEPHYR pour un montant de 115 392,00 € HT, soit 138 008,83 € TTC (marché n°6221A012).

L'avant-projet a été présenté lors de la réunion du Conseil de Quartier du 22 mai 2007.

Le montant estimatif des travaux, calculé sur la base de l'avant projet, s'élève à 2 491 495 € HT, soit 2 979 828,02 € TTC. En conséquence, le forfait définitif du maître d'œuvre, calculé sur la base de ce montant, est de :

• Mission de base	89 123,34 € HT	106 591,51 € TTC
• Missions complémentaires	22 400,00 € HT	26 790,04 € TTC

Le total de la rémunération définitive du maître d'œuvre est donc de 111 523,34 € HT, soit 133 381,92 € TTC, ce qui représente une diminution de 3,35 % par rapport au forfait provisoire établi sur la base de 2 500 000,00 € HT.

La dépense est inscrite au BP 2007 – Chapitre 21 – Fonction 8241 – Article 2151.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant projet présenté par le maître d'œuvre,
- fixer le coût prévisionnel des travaux ainsi que le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre ci-annexé,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter toutes les autorisations administratives afférentes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS